

C'est quoi, ce chantier place Robert Verdier ?

Quoi ?

Création d'un plateau surélevé dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle liaison cyclable rue Marcadet

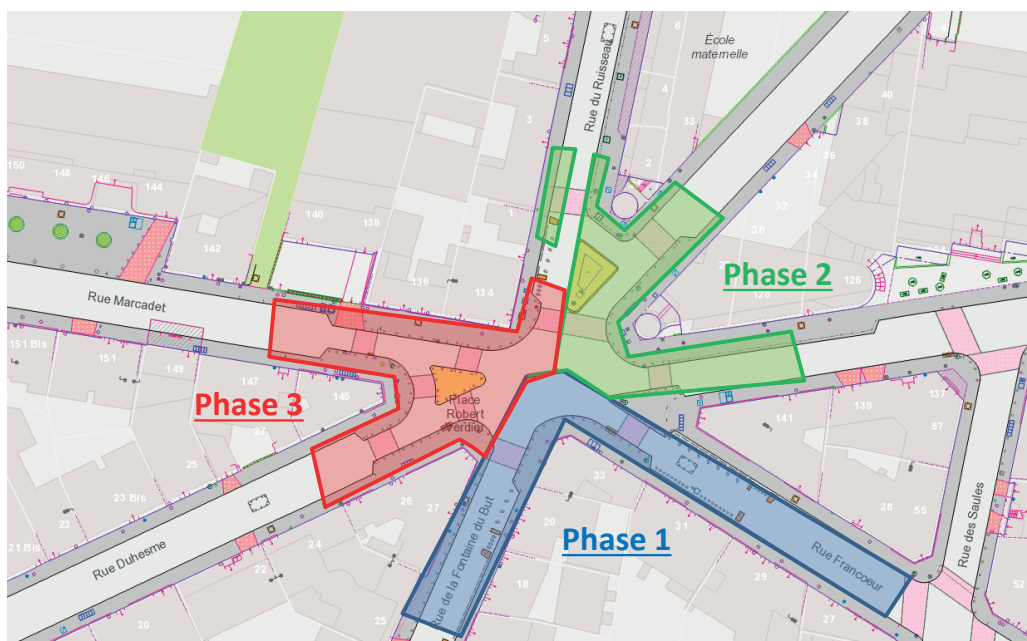
Où ?

Place Robert Verdier

Phase 1 : côté rue de la Fontaine du But et rue Francoeur

Phase 2 : côté rue Marcadet (au niveau des n° 128 et 141), rue Duhesme (au niveau des n° 28 et 31) et rue du Ruisseau (au niveau des n°1-3 et 2)

Phase 3 : côté rue Marcadet (au niveau des n°134 et 145) et rue Duhesme (au niveau du n°26)



Quand ?

Du 9 Septembre au 8 Novembre 2019

Phase 1 : du 9 septembre au 4 octobre 2019

Phase 2 : du 23 septembre au 11 octobre 2019

Phase 3 : du 21 octobre au 8 novembre 2019

Les dates indiquées peuvent être décalées en cas d'imprévus sur le chantier.

Comment ?

Travaux de modification des carrefours avec :

- **Phase 1 :** Surélévation des deux passages piétons (rue de la Fontaine du But et rue Francoeur) et création de 4 bouches d'égout ;
- **Phase 2 :** Surélévation des passages piétons entre le n° 141 rue Marcadet et la pointe Duhesme-Marcadet, entre les n° 2 et 3 rue du Ruisseau et entre les n° 28 et 31 rue Duhesme ;
- **Phase 3 :** Surélévation des passages piétons reliant la rue Marcadet (au niveau du n°134) à la rue Duhesme (au niveau du n°26), et reliant le n°1 rue du Ruisseau à la pointe Duhesme-Marcadet ;

Le chantier au jour le jour

⚠ Phase 1 : Du 9 septembre au 4 octobre 2019

Mise en impasse de la rue de la Fontaine du But (barrée au niveau du n°18 en direction de la rue Marcadet)

Déviations par les rues de la Fontaine du But, Darwin, rue des Saules et rue Marcadet.

Interdiction de circulation rue Francoeur entre la rue des Saules et le carrefour Marcadet

Déviations par les rues Francoeur, rue des Saules et rue Marcadet.

Interdiction de stationnement rue de la Fontaine du But (du n°8 au n°14) et rue Francoeur (côté pair : sur 18 mètres linéaires de stationnement payant, côté impair : sur 30 mètres linéaires de stationnement payant).

⚠ Phase 2 : Du 23 septembre au 11 octobre 2019

Barrage de la rue Marcadet au niveau du n°137 (intersection avec la rue des Saules) ;

Inversion du sens de circulation rue des Saules, permettant une déviation par la rue des Saules et la rue Francoeur vers le Sud ;

Mise en impasse de la rue Duhesme aux n° 30 et 31, avec neutralisation d'une file de stationnement rue Duhesme côté impair jusqu'à l'intersection avec la rue des Cloÿs ;

Neutralisation du stationnement au droit du n° 3 rue du Ruisseau.

⚠ Phase 3 : Du 21 octobre au 8 novembre 2019

Mise en impasse de la rue Duhesme au niveau du n° 26 ;

Inversion du sens de circulation rue des Cottages ;

Déviations par la rue des Cottages pour remonter vers le Nord en direction de la rue Marcadet, et neutralisation du stationnement rue des Cottages côté pair pour faciliter le passage des véhicules dans cette rue ;

Neutralisation du stationnement entre les n°23 et 27 rue Duhesme.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

FAYOLLE, AXIMUM, SIGNATURE, EUROVIA

ACTION SUBVENTIONNÉE PAR



Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

